



RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Ce rapport d'activités est établi par Centre Morbihan Communauté en application de l'article L. 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Le contexte institutionnel.....	5
Présentation du territoire.....	5
Les compétences.....	5
L'engagement préalable.....	5
Les indicateurs techniques.....	6
Les indicateurs relatifs à la collecte des déchets.....	6
Les ressources humaines	6
Les ordures ménagères et la collecte sélective.....	6
Les déchèteries.....	7
Les équipements pour les biodéchets.....	8
Les équipements de réemploi.....	8
Les indicateurs relatifs à la production de déchets	9
Répartition des tonnages.....	9
Evolution des ratios.....	9
Synthèse évolution des Déchets Ménagers et Assimilés.....	10
Qualité du tri.....	11
Les indicateurs relatifs au traitement des déchets.....	12
Parcours et exutoires des déchets	12
Performance de valorisation.....	12
Les indicateurs financiers	13
Le financement du service.....	13
Le redevance ordures ménagères (REOM).....	13
La redevance incitative (RI).....	13
Le coût du service.....	14
Répartition financement redevance.....	14
Montant annuel Fonctionnement	14
Montant annuel investissements	15
La communication et les actions de réduction des déchets	16
Stratégie de prévention des déchets.....	16

Appel à projet sur les biodéchets.....	16
Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.....	16
Les actions de préventions des déchets du service.....	16
Animations scolaires et périscolaires.....	17
Défi Gaspi c'est fini.....	17
Manifestations grand public.....	18
Bilan de la communication réalisée.....	20
Bilan chiffré.....	20
Bilan qualitatif.....	20
Focus sur la redevance incitative.....	21
Annexe.....	22

INTRODUCTION

En vertu du dernier alinéa de l'article L. 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales, le rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets doit être présenté chaque année à l'Assemblée délibérante.

Le présent Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de gestion des déchets ménagers et assimilés a été rédigé conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets. Il compile les données techniques et financières de l'exercice 2020.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers sur le prix et la qualité du service. Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux Communes-membres pour être présenté devant chaque Conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

L'année 2022 a été marquée par la réorganisation humaine du service prévention et gestion des déchets.

« Centre Morbihan Communauté est une collectivité qui souhaite placer l'innovation en milieu rural, le service à l'utilisateur et la réduction des déchets au cœur de sa politique de gestion des déchets.

En effet, depuis 2017 la collectivité a repensé son système de collecte des déchets en prévision de l'instauration d'un nouveau système de redevance incitative. L'objectif est d'accéder à une meilleure maîtrise de nos déchets et de leurs coûts associés.

Nous sommes depuis toujours impliqués dans la prévention des déchets ménagers et assimilés. Ces dernières années, nos actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des usagers de notre territoire se sont renforcées : labellisation relais Eco-Ecole, création de nouveaux défis citoyens, programme d'accompagnement des entreprises...etc.

Aujourd'hui, Centre Morbihan Communauté souhaite développer une stratégie claire, ambitieuse et pluriannuelle en faveur de la prévention des déchets et de l'efficacité en termes de gestion des déchets.

Gérard LE ROY

Vice-président en charge des déchets



LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Présentation du territoire

Centre Morbihan Communauté (CMC) rassemble 12 communes. Le territoire de CMC couvre une superficie de 421km². C'est un territoire semi-rural avec une densité de population de 65 hab/km² pour une population de 27 556 habitants (chiffre INSEE).

Les compétences

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) instaure la responsabilité des communes pour l'élimination des déchets des ménages (Article L2224-13 du CGCT). Cette compétence est obligatoirement transférée aux communautés de communes, communautés d'agglomération ou communautés urbaines à laquelle appartient la commune. Ce service public de gestion des déchets peut également prendre en charge d'autres déchets qui n'entraînent pas de « sujétions particulières » (article L.2224-14), c'est-à-dire de dispositions particulières pour assurer leur collecte. Cela peut concerner :

- les déchets générés par les services de la collectivité ;
- les déchets des activités économiques, à condition que la collectivité les juge « assimilables aux ordures ménagères », en composition et en volume annuel.

Centre Morbihan Communauté exerce donc les compétences suivantes :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA : Ordures Ménagères résiduelles (OMr), déchets des collectes Sélectives (CS) et déchets collectés en déchèteries)
- La gestion des déchèteries
- Le traitement des déchets. Cette compétence est transférée au Sittom-mi (Syndicat Intercommunal pour le Transfert et le Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur)
- La prévention et sensibilisation à la réduction des déchets et à l'économie circulaire

L'engagement préalable

Le territoire est engagé depuis de nombreuses années dans l'amélioration continue du service de prévention et de gestion des déchets. Cette volonté s'est traduite par :

- La mise en œuvre de programmes volontaires de prévention et de réduction des déchets depuis 2010.
- Une harmonisation de son système de collecte, de 2017 à 2021, pour passer en 100% collecte en point d'apport volontaire.
- Un projet de mise en place d'une [tarification incitative](#) pour 2024.

En 2021, l'ancienne intercommunalité Centre Morbihan Communauté, a donné une nouvelle ambition à la prévention des déchets en impliquant davantage les professionnels via un programme d'économie circulaire.



LES INDICATEURS TECHNIQUES

Les indicateurs relatifs à la collecte des déchets

Les ressources humaines

Le service gestion et prévention des déchets est composé depuis janvier 2022 de 16 personnes réparties dans trois branches :

- L'administration et la facturation : un responsable du service, une chargée de facturation et une assistante administrative.
- La prévention des déchets : une cheffe de projet économie circulaire, une chargée de mission biodéchets et un éco-animateur.
- L'exploitation (collecte et déchèterie) : une responsable d'exploitation, un chef d'équipe, 3 chauffeurs-ripenurs, 4 gardiens de déchèteries

L'administration et la prévention du service est située au Pôle environnement de Saint Jean Brévelay. La collecte se fait à partir des Services Techniques de Saint Jean Brévelay.

Les ordures ménagères et la collecte sélective

La collecte des déchets de Centre Morbihan Communauté fonctionne totalement en apport volontaire. On dénombre 591 colonnes sur le territoire :

- o 236 pour les ordures ménagères, avec contrôle d'accès par badge.
- o 234 pour les emballages
- o 60 pour le verre
- o 61 pour le papier.
- 4 déchèteries.

La collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée en régie. Les déchets ménagers sont collectés à l'aide de 3 bennes-grue roulant au Bio-GNV.

Le papier et le verre sont quant à eux collectés en prestation.

Centre Morbihan Communauté propose également un service de collecte dite « privative¹ » qui concerne les Ordures ménagères (en colonne de 1.5 m³ ou 4m³) et les emballages (en collecte de 4m³). Sont concernés par cette collecte, principalement les entreprises et équipements communaux et intercommunaux, ainsi que les collèges et lycées du territoire.

- o 52 colonnes privatives Ordures ménagères
- o 35 colonnes emballages

¹ La mise à disposition des colonnes doit répondre aux prescriptions techniques du règlement de collecte de Centre Morbihan Communauté.

Les déchèteries

Ce sont des lieux ouverts au public, particuliers et professionnels. Les déchèteries acceptent les déchets qui n'entrent pas dans les collectes traditionnelles, du fait de leur taille, de leur nature ou de leur dangerosité. Stockés sur les sites déclarés et contrôlés, ces déchets sont ensuite valorisés par des filières adaptées ou éliminés en installation de stockage. On dénombre 4 déchèteries sur le territoire :

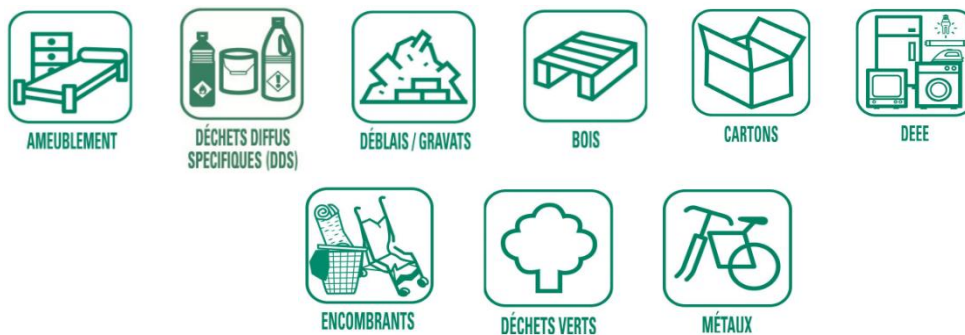
- 2 grandes :
 - o Plumelin : 280 véhicules/jours
 - o Saint-Jean-Brévelay : 221 véhicules/jours
- 2 plus petites :
 - o Naizin : 40 véhicules/jours
 - o Moréac : 75 véhicules/jours



Les horaires d'ouvertures sont les suivantes :

	Saint-Jean Brévelay	Moréac	Plumelin	Naizin (Evellys)
Lundi	8H30 – 12H30	Fermé	8H30 – 12H30	Fermé
	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00	15h00 – 18H00
Mardi	8H30 – 12H30	Fermé	Fermé	Fermé
	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00	
Mercredi	8H30 – 12H30	Fermé	Fermé	Fermé
	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00		15h00 – 18H00
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
			14h00 – 18H00	
Vendredi	8H30 – 12H30	Fermé	8H30 – 12H30	Fermé
	14h00 – 18H00		14h00 – 18H00	
Samedi	8H30 – 12H30	9H30 – 12H30	8H30 – 12H30	10H00 – 12H00
	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00	14h00 – 18H00

Afin de préparer l'arrivée de la redevance incitative, des travaux ont été effectués en fin d'année pour installer des barrières à l'entrée des déchèteries. Il existe 9 filières principales de traitements en déchèteries :



Les équipements pour les biodéchets

Le **compostage individuel** est une solution efficace de réduction à la source des déchets produits par les ménages et permet de façon simple de transformer les déchets organiques en amendement réutilisable dans les jardins. En 2022, la Communauté de communes a poursuivi les opérations de mise à disposition gratuite de composteurs individuels et leurs bio-seaux associés.

Le nombre global de composteurs en place sur le territoire s'élève à 4 802 composteurs, avec 304 composteurs distribués en 2022, comparativement à 349 composteurs distribués en 2021.

La collectivité propose également du compostage en établissement, sur la base de volontariat. On dénombre toujours 5 aires de compostage partagé actif sur la collectivité. Aucune nouvelle aire n'a été installée en 2022.

Un système de collecte séparée des biodéchets est également proposé sur le territoire. La collecte est assurée en régie par une entreprise locale : La tournée verte, avec des véhicules roulants au BioGNV. Il existe deux méthodes de collecte :

- En point d'apport volontaire en libre accès avec 3 conteneurs installés sur la commune de Locminé. Cette collecte, expérimentée depuis 2019, vise principalement les citoyens en habitats partagés et a pour vocation d'être proposée aux communes de Saint-Jean-Brévelay et Plumelec en 2023.
- En porte à porte pour les établissements produisant une quantité importante de biodéchets. En phase test depuis 2021, 7 établissements volontaires sont pour le moment bénéficiaires. Ce système va également être déployé en 2023.

Les équipements de réemploi

Centre Morbihan Communauté possède également une recyclerie communautaire, Le Grenier, située à Locminé, fonctionnant sous le principe d'un chantier d'insertion avec des salariés issus de l'IAE (l'insertion par l'activité économique). La recyclerie accepte les objets suivants en bon état :

- Matériel de puériculture, jouets,
- Vélos,
- Ameublement : meubles divers, mobiliers de jardin, matelas,
- Vaisselle et articles de cuisine,
- Décoration : luminaires et cadres, bibelots, objets divers de décoration,
- Quincaillerie Outils de bricolage et de jardinage,
- Multimédia : disques vinyles - CD - DVD, livres et revues.
- Textiles, maroquinerie et textiles sanitaires.

Des caissons réemploi sont présents dans les deux plus grosses déchèteries : Saint-Jean-Brévelay et Plumelin.

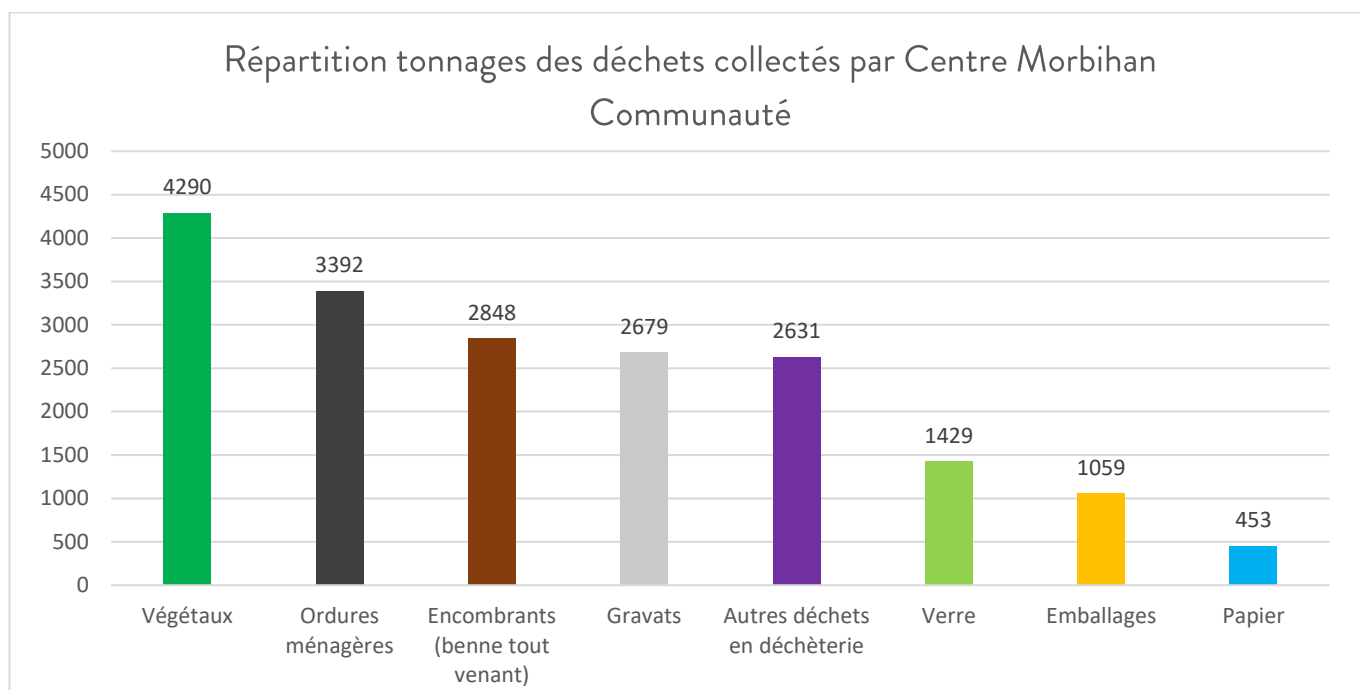


Les indicateurs relatifs à la production de déchets

Répartition des tonnages

Les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) représentent l'ensemble des déchets collectés par le service déchets de Centre Morbihan Communauté : ordures ménagères, tri sélectif, verre, papier, biodéchets, déchèteries (encombrants, bois, gravats, végétaux, déchets dangereux...). Ils concernent tous les usagers du territoire : habitants, professionnels et communes.

En 2022, le service déchets a collecté 18 835 tonnes de déchets, réparties de la manière suivante :



Evolution des ratios

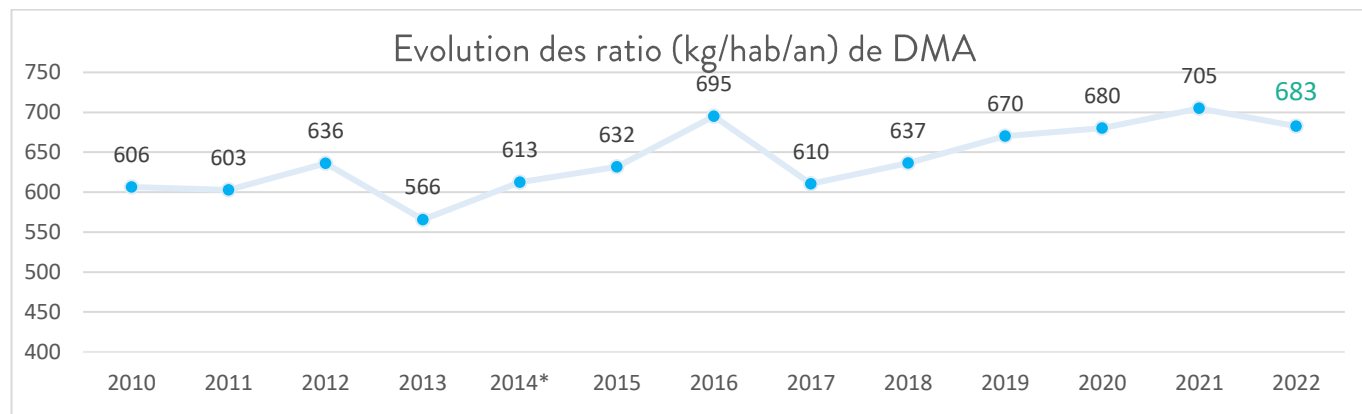
Si on ramène ces chiffres en nombre de kilogramme/habitant/an, cela donne les ratios suivants :

2022	Tonnages	Ratios (kg/hab)	Evolution par rapport 2021
Végétaux	4 290	155	-7%
Ordures ménagères	3 392	123	-3%
Encombrants (benne tout venant)	2 848	103	-15%
Gravats	2 679	97	-2%
Autres déchets en déchèterie ²	2 631	95	+18%
Verre	1 429	52	-3%
Emballages	1 059	38	+1%
Papier	453	16	-2%
Total	18 835	683	-3%

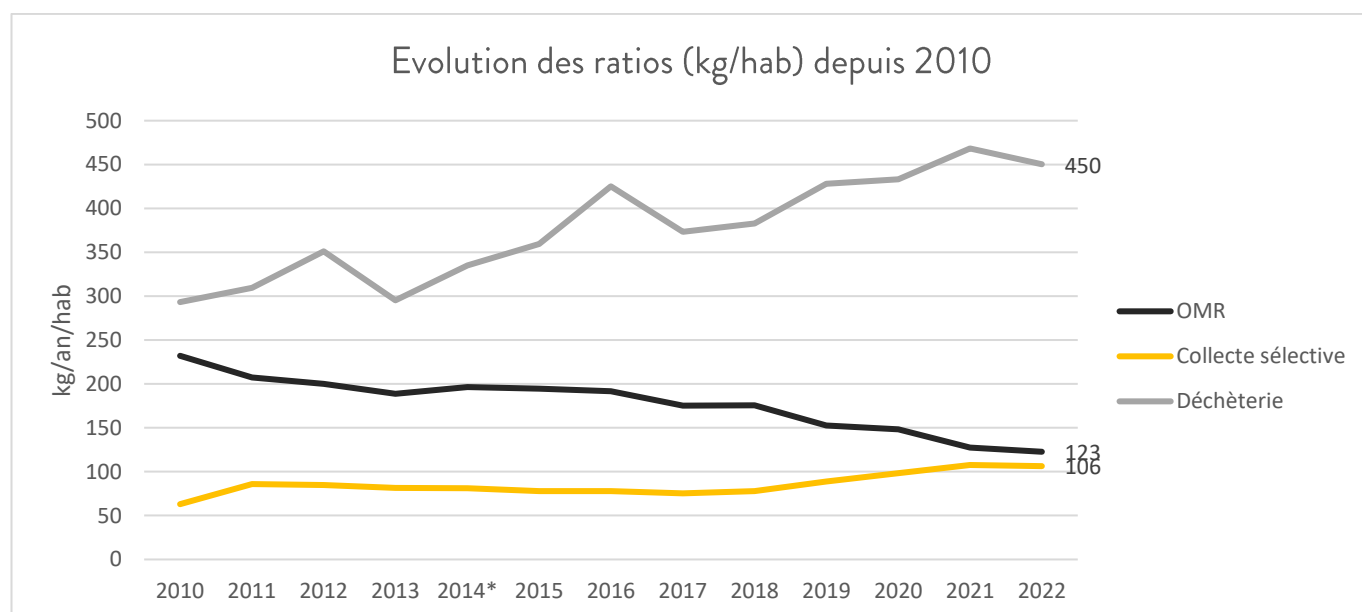
² Un tableau détaillé, reprenant l'ensemble des flux est disponible en annexe .

Synthèse évolution des Déchets Ménagers et Assimilés

Pour la première fois depuis 2017, on observe une diminution générale des quantités de déchets collectés sur le territoire. On passe de 19 452t collectées en 2021, soit un ratio de 705 kg/hab/an, à 18 835t en 2022, soit un ratio de 683 kg/hab/an. Soit une diminution de -3% en 1 an.



Si on sépare les déchets collectés en trois catégories : ordures ménagères, collecte sélective (emballages, papier, verre) et déchèterie, on remarque que cette diminution est principalement due à une chute des tonnages en déchèterie en 2022 (-4%). En effet, les tonnages d'ordures ménagères sont en quasi constante diminution (-33%) et la collecte sélective en augmentation (+178%) depuis 2010, en raison de l'évolution des consignes de tri et d'un meilleur geste de tri citoyen.



LE SAVIEZ-VOUS ?

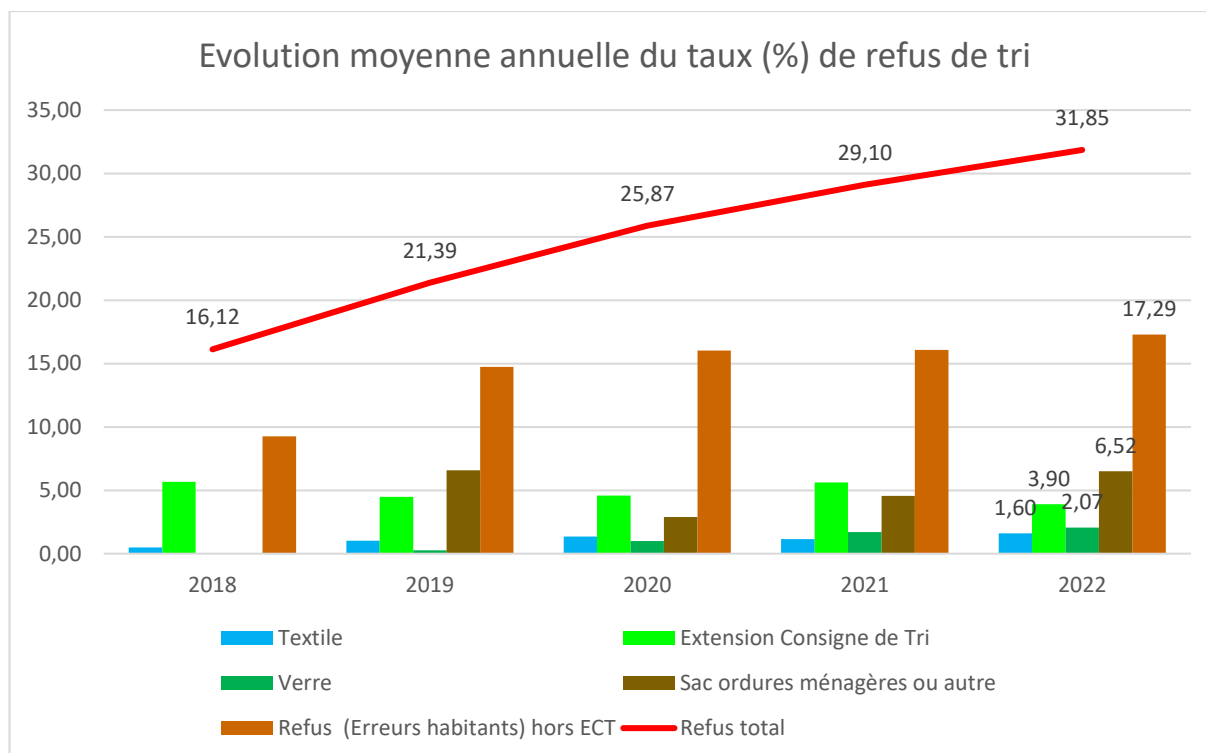
Afin d'atteindre les objectifs de diminution de -15% en 2030 par rapport à 2014, fixés par la région Bretagne, il faudrait diminuer la production annuelle de déchets du territoire de 4 762 tonnes, soit 172 kg/hab/an.

Qualité du tri

Chaque mois, le SITTO MMI réalise une caractérisation d'un conteneur emballage pour évaluer la qualité du tri. L'opération consiste à vider une benne emballage et classer et peser chaque élément. Cela permet de déterminer un taux de refus (en %) : matière ne pouvant pas être prise en compte dans le centre de recyclage. On dénombre 5 grandes catégories d'éléments refusés :

- Refus vrai :
 - o Textiles : couches, chiffons.
 - o Verres : bouteilles, bocaux...
 - o Sac ordures ménagères
 - o Erreurs habitants : petits objets, litières, vaisselles...
- Refus liés à l'extension des consignes de tri : emballages plastiques étant maintenant compris dans les consignes de tri mais n'ayant pas d'exutoire pour le moment.

Malgré une augmentation conséquente du geste de tri, on remarque une dégradation continue de la qualité du tri. En 2022, la moyenne annuelle du refus de tri s'élève à presque 32%, soit un tiers du conteneur.



Cette dégradation de la qualité du tri est également constatée au niveau du flux papier, selon un retour de l'usine de recyclage, Ecofeutre. Des campagnes de communication spécifique sont envisagées en 2023 pour améliorer la situation.

Les refus de tri sont envoyés en incinération :

- soit dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Pontivy appartenant au SITTO MMI
- Soit dans l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

Les indicateurs relatifs au traitement des déchets

Parcours et exutoires des déchets

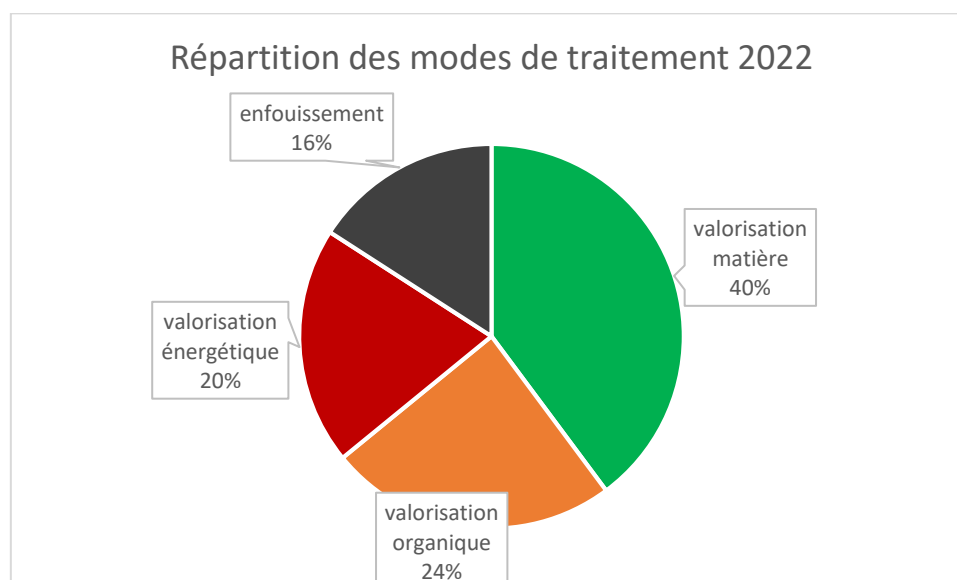
Le traitement des ordures ménagères, du tri sélectif et de la benne encombrant en déchèterie est délégué au SITTO MMI.

Ci-après un tableau récapitulatif des principaux exutoires :

Déchets	Mode et lieu de traitement
Ordures Ménagères	Délégation SITTO MMI - Valorisation énergétique à l'unité de Pontivy
Emballages	Délégation SITTO MMI - Valorisation matière après un tri à PAPREC au Rheu
Papier	Délégation SITTO MMI - Valorisation matière à l'usine de recyclage Ecofeutre à Evellys
Verre	Délégation SITTO MMI - Valorisation matière à l'usine de recyclage à Saint-Gobain à Chateaubernard (16)
Biodéchets alimentaires	Délégation SITTO MMI - Valorisation matière et énergétique sur le site de LIGER à Locminé
Végétaux	Valorisation organique sur la plateforme de compostage Arvor Compost à Evellys
Gravats	Valorisation matière à Rio TP (Baud)
Encombrants	Délégation SITTO MMI - Enfouissement
Autres déchets des déchèteries	Valorisation matière avec les écorganismes correspondants : Ecosystème, Valdelia...

Performance de valorisation

En 2022, on observe la répartition suivante entre les différents modes de traitement :



LES INDICATEURS FINANCIERS

Le financement du service

Le service prévention et gestion des déchets possède un budget annexe à celui de Centre Morbihan Communauté. Il a pour obligation légale d'être à l'équilibre, sans excédent ni déficit, et est financé par la Redevance Ordures Ménagères.

Le redevance ordures ménagères (REOM)

Centre Morbihan Communauté pratique la redevance d'ordures ménagères (REOM) comme mode de facturation pour les usagers (particuliers et professionnels) depuis de nombreuses années. Il n'existe pas de redevance spéciale pour les professionnels.

On dénombre deux catégories pour les particuliers :

- 1 personne : environ 30% de la population
- 2 personnes et plus : environ 70% de la population

Les professionnels sont quant à eux répartis dans 26 forfaits en fonction de la nature de leurs activités ou des spécifications de collecte (présence de conteneurs privatifs ou non). Des tarifs spécifiques sont appliqués pour les professionnels déposants en déchèterie.

La redevance incitative (RI)

Comme dit précédemment dans ce rapport, la collectivité a validé en juin 2022 un passage à la redevance incitative en janvier 2024. L'incitation se fera aux nombres de dépôts d'ordures ménagères et aux nombres de passages en déchèteries qui ne seront plus illimités.

Les bénéficiaires du service seront toujours répartis dans des forfaits en fonction de la composition du foyer ou de la nature de l'activité de l'entreprise. Il y aura 3 forfaits pour les particuliers : 1 personne, 2 personnes, 3 personnes et plus. Les entreprises seront quant à elles réparties dans 7 forfaits.

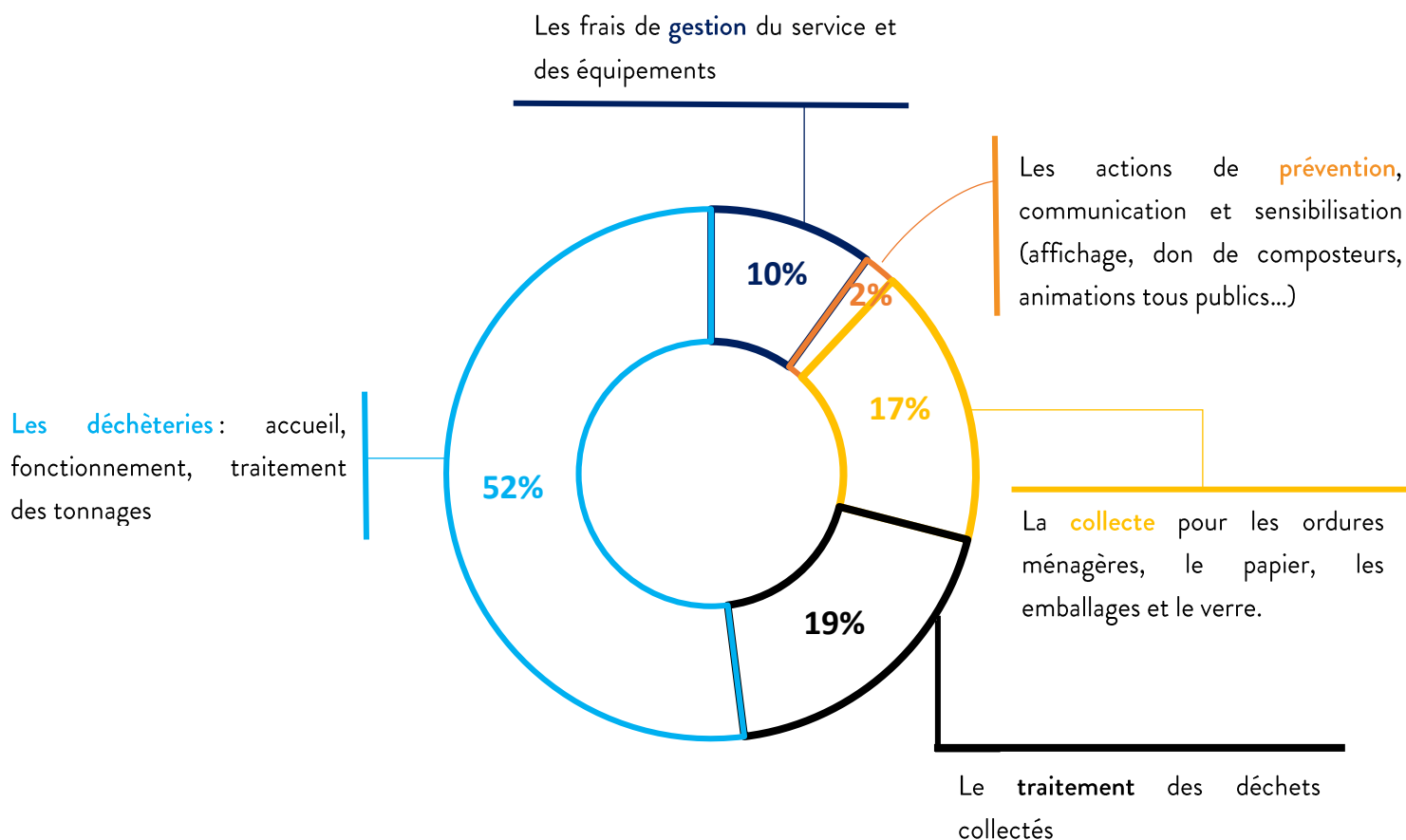
De nombreuses réunions d'informations se sont tenues en fin d'année 2022, pour présenter le système et recueillir les interrogations :

- Au près des élus
- Au près des habitants et entreprises lors de 10 réunions publiques
- Au près des agents communautaires et communaux

Le coût du service

Répartition financement redevance

Comme vu précédemment, la redevance ordures ménagères finance directement le service public de gestion et de prévention des déchets. La répartition du montant de la redevance se fait comme suit :



Montant annuel Fonctionnement

CHARGES	CA 2022	RECETTES	CA 2022
Collecte (OM, emballages, papier, et verre...)	217 381,43	Redevances (particuliers et professionnels)	2 836 794.01
Traitement (OM, emballages, papier, et verre...)	707 024,00	Reventes des matériaux et subvention d'exploitation	589 992.37
Déchèterie	1 254 524,10	Autres produits de gestions courantes et produits exceptionnels	179.38
Prévention et communication	42 075,32	Reprise sur amortissements et provision	52 464.54
Charges de personnel	582 714,52		
Autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles	108 554,24		
Dotations aux amortissements et provision	501 524,26		
TOTAL	3 413 797.87	TOTAL	3 479 430.30
RESULTAT			+ 65 632.43 €

Montant annuel investissements

CHARGES	CA 2022	PRODUITS	CA 2022
Déficit d'investissement reporté	703 358.16	Amortissement	501 524.26
Amortissement sur subventions	52 464.54	FCTVA	34 006.56
Emprunts	115 149.78	Résultat de fonctionnement 2021	88 598.91
Terrains	860.00	Subvention état	14 430.00
Installations spécifiques, dont achat de conteneurs	116 863.44		
Outillages	3 537.03		
Matériels de transport	11 690.00		
Matériel de bureau et informatique	6 819.36		
Petit matériel	40 375.76		
TOTAL	1 051 118.07	TOTAL	638 559.73
RESULTAT	-412 558.43 €		

LA COMMUNICATION ET LES ACTIONS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Stratégie de prévention des déchets

Appel à projet sur les biodéchets

En 2022, la commission déchets a établi une stratégie pluriannuelle (2023 à 2026) de prévention et de valorisation des biodéchets (alimentaires et végétaux). Les objectifs :

1. Atteindre le 100% d'accessibilité au tri à la source des biodéchets pour 2024 (compostage, compostage collectif + collecte séparée dans certains cas)
2. Diminuer la production de déchets du territoire (notamment le gaspillage alimentaire dans les ordures ménagères et les déchets verts en déchèterie)

Centre Morbihan Communauté a présenté cette stratégie lors d'un appel à projet sur cette thématique de l'ADEME Bretagne, la Région et la DREAL. Un accord favorable a été donné en septembre.

Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

Centre Morbihan Communauté doit également retravailler sur une nouvelle stratégie de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). La procédure d'élaboration de ce nouveau programme d'action a débuté en 2022 :

- réaliser un diagnostic participatif de l'ancien programme
- réaliser une enquête auprès des habitants sur les gestes de réduction
- constituer et réunir une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES), composée des partenaires intentionnels et des acteurs locaux

Le futur programme d'action sera adopté en conseil communautaire en 2023.

Les actions de préventions des déchets du service

LES CHIFFRES CLES

484

Enfants sensibilisés

38

Séances réalisées

250

Habitants participants

22

Classes participantes

15

Animations tous publics réalisées

2

Semaines évènementielles organisées

7

Foyers participants à un accompagnement personnalisé

Animations scolaires et périscolaires

La collectivité a souhaité donner une nouvelle ampleur à la sensibilisation des scolaires en 2022, à cette occasion :

- Un nouveau programme d'animation a été construit et proposé aux enseignants de la PS au CM2. Aux animations déjà proposés (tri, réduction des déchets et compostage) se sont ajoutés un atelier matière pour les classes de maternelles et un escape-game en déchèterie.
- L'écoanimateur s'est formé à la Fresque des Déchets pour proposer ce serious game dans les établissements du secondaire volontaires.
- la collectivité a été labellisée en tant que relais Eco-Ecole pour accompagner au mieux les établissements dans leur démarche de développement durable.

Des animations en partenariats avec des médiathèques et centre de loisirs ont également été menées :

- La bulle de loisir de Bignan a pu bénéficier d'une visite du centre de tri, d'une journée de ramassage des déchets et d'animations sportives autour du tri (twister tri, basket tri)
- Le trait d'union à Moustoir-Ac, a proposé une animation parents/enfants sur le compost et le semis dans une boîte à œuf réutilisée.



Défi Gaspi c'est fini



Le service prévention des déchets de Centre Morbihan Communauté organise depuis plusieurs années des animations ponctuelles à destination des habitants du territoire pour promouvoir les pratiques écoresponsables. La collectivité a souhaité pour la première fois proposer un défi ludique pour accompagner les citoyens vers moins de gaspillage des ressources. C'est ainsi que l'action « Gaspi, c'est fini! Le défi » est née.

L'objectif était de suivre pendant plusieurs mois des foyers volontaires afin de les aider à atteindre leurs défis personnels de réduction des déchets. Chaque foyer devait choisir sur une liste très exhaustive au minimum 5 défis à réaliser. Ils pouvaient concerner tous les aspects de la vie quotidienne : cuisine, entretien maison, achats... et s'adaptaient à tous

les niveaux d'ambitions. 7 familles ont participé à ce défi durant lequel ils ont bénéficié de :

- > Une visite à leur domicile pour faire un point personnel sur leur état d'avancée et des possibilités d'action.
- > Une fresque des déchets afin de bien cerner les enjeux de la réduction des déchets.
- > Une journée réemploi : visite du Grenier et participation au repair café
- > Une animation cuisine anti gaspi avec un repas partagé

- > Une animation sur la fabrication des produits ménagers

Manifestations grand public

Semaine européenne de réduction des déchets

Comme chaque année, Centre Morbihan Communauté a participé à la semaine européenne de réduction des déchets. Au total, sur cette semaine, une dizaine a été proposée par la collectivité et/ou ses partenaires locaux pour 180 personnes sensibilisées. Au programme cette année :

- > Collecte de jouets dans les écoles volontaires
- > Divers ateliers : upcycling, création déco de Noël, jardinage au naturel
- > Braderie de fin de pots de peinture – Loric Peinture
- > Marché culturel gratuit à la médiathèque de Locminé
- > Opération de don de compost en déchèterie
- > Soirée comprendre la fast-fashion avec Plum'échange.

On notera notamment que la collecte de jouets, organisé en partenariat avec le SITTO M1 et regroupant 6 écoles volontaires a permis de récupérer 180 kg de jouets.



Semaine du développement durable

Afin de donner un nouveau souffle à cet évènement, le service prévention des déchets s'est associé avec l'association La Part Belle pour organiser cet évènement. Ainsi, du 1^{er} au 5 juin, les habitants du territoire ont été conviés à une semaine d'animation sur les thématiques de la réduction des déchets, de la découverte du patrimoine et de la consommation locale, nommée « Capsule La part belle ». Différents évènements ont été proposés :

- > Ciné débat au cinéma « Le club » à Locminé avec la projection du film « nouvelle graine » puis discussion avec la réalisatrice Sophie Labruyère
- > Spectacle tout public et zéro déchets « Le chaudron d'ortie »
- > Balade scientifique sur le thème du granit avec pizza maison à la ferme à l'arrivée, suivi d'un concert
- > Atelier upcycling de palettes récupérées et fabrication de mobilier à la médiathèque de Moustoir-Ac
- > Expositions : Médiathèque de Bignan « Terres & mers nourricières du Morbihan » et au Grenier « Le revers de mon look »
- > Braderie de vêtements au magasin le Grenier

Autres évènements

Le service prévention des déchets est également sollicité pour participer à des évènements ponctuels, hors semaines nationales, souvent proposées par les mairies : atelier compostage, jardinage au naturel, création artistique...



Un soutien sur la communication et l'organisation a également été apporté au collectif du Repair Café de Locminé. Cette année 4 sessions ont eu lieu au Grenier et une à Moustoir-Ac dans le cadre de La part belle. Le bilan est le suivant :

- > 77 objets sont passés par les réparateurs
- > 34 réparations effectuées et 16 effectuées à moitié (manque une pièce de rechange pour un filtre à changer par exemple)
- > Sois 71% de réparation un bilan encourageant pour la suite.

Bilan de la communication réalisée

Bilan chiffré

LES CHIFFRES CLES

22 500

Documents imprimés

19

Articles dans la presse

11

Points presse organisés

1

Reportage à la télé

Bilan qualitatif

Cette année a été l'occasion d'une refonte des documents de communication du service déchets, pour qu'ils soient en adéquation avec la nouvelle charte graphique : **Circulez Y'a Rien A Jeter**.



Memos-tri : au travail, en vacance et classique

GASPI C'EST FINI !

LE FAIRE SOI-MÊME ? C'EST PAS UN PROBLÈME !

En quelques chiffres
80 % des Français déclarent pratiquer une activité correspondant au « faire soi-même »
16% pratique digi la fabrication maison de certains produits ménagers et d'hygiène.
272€ d'économie en moyenne selon l'âge pour une famille qui pratique le fait maison.

80% DES FRANÇAIS DÉCLARENT FAIRE DES DIY

Pourquoi adopter cette pratique ?
DIY « De la journal » le «bricolage» Fait Soi-Même est une tendance qui parce de plus en plus. Constatant le plaisir de faire et d'apprendre, l'économie budgétaire et la cité écologique : le faire soi-même n'a presque que des avantages ! Coudre, coudre, fabriquer ses cosmétiques ou ses produits d'entretien... autant de pistes plus ou moins simple pour pouvoir reprendre du pouvoir d'achat et contrôler notre quantité de déchets.

GASPI C'EST FINI !

UNE ALIMENTATION ÉCOLOGIQUE MAIS PAS MOINS ÉCONOMIQUES

En quelques chiffres
Chaque année, ce sont environ 5 millions de tonnes d'emballages ménagers qui sont mis sur le marché.
26 kg de déchets par an et par habitant seraient évitables en choisissant des produits avec moins d'emballages.
En France, le gaspillage alimentaire représente 10 millions de tonnes de nourriture jetées par an, soit 137 kilos de nourriture gaspillée par seconde, tout au long de la chaîne alimentaire.

26kg DE DÉCHETS PAR AN ET PAR HABITANT

Pourquoi adopter cette pratique ?
Modifier ses habitudes d'achat est le pilier principal pour produire moins de déchets du quotidien ! Dire au revoir aux plastiques à usage unique, aux produits sur-emballés pour également être plus économes. En effet, on observe qu'en moyenne, les produits en vrac sont de 4% à 22% moins chers que les produits préemballés. Si on ajoute à ça la priorité donnée au fait-maison, l'évitement des achats compulsifs et la diminution du gaspillage alimentaire : la facture diminue drastiquement !
Et notre santé nous dit merci !

GASPI C'EST FINI !

LE RÉEMPLOI, C'EST FAIT POUR MOI !

En quelques chiffres
Entre 16 à 20kg de déchets en moins par an si on répare nos appareils électroniques.
Il faut 183 kg de matières premières pour fabriquer un smartphone* et 2500 L d'eau pour un seul tee-shirt en coton*
En France, en 2019, on a mis sur le marché 600.000 tonnes de textiles par an.

2500 L D'EAU POUR UN SEUL TEE-SHIRT EN COTON

Pourquoi adopter cette pratique ?
Remettre en état le vieux vélo de papy pour les balades du dimanche, acheter sa nouvelle veste dans une friperie, nettoyer le grille-pain qui ne fonctionnait plus et miraculeusement le remettre à l'état... Voici les bases du réemploi !
Favoriser le réemploi dans ses habitudes d'achat, en plus de n'avoir que des bénéfices environnementaux, ça augmente également votre pouvoir d'achat.

GASPI C'EST FINI !

LES DÉCHETS RESTENT AU JARDIN, POUR UN POTAGER SAIN !

En quelques chiffres
En moyenne, 150kg d'aliments gâchés par habitant*, autant de déchets qui pourraient être évités, voir partir au compostage !
Depuis 2019, l'utilisation de pesticides dans les jardins est interdite par la loi.

150kg D'ALIMENTS GÂCHÉS PAR HABITANT

Pourquoi adopter cette pratique ?
Pratiquer le jardinage au naturel permet de produire soi-même sa propre nourriture tout en évitant les allers-retours en déchèterie. Le principe : retourner à la terre ce qui vient de la terre. Sol en bonne santé, repas avec les fruits et légumes du jardin, plaisir d'être à l'extérieur et de faire une activité manuelle... Avoir un jardin est une vraie pause revigorante !

Fiche action sur la prévention des déchets : « Le faire soi-même », « une alimentation écologique », « le réemploi » et « les déchets restent aux jardins ».

Focus sur la redevance incitative

En prévision du changement de type de redevance déchets, le service déchets a mis en place une communication spécifique :

- Plusieurs types de réunions d'information :
 - o Une présentation dans chaque conseil communal, complété par une foire aux questions en ligne.
 - o 5 réunions d'information auprès des agents communaux et intercommunaux.
 - o 10 réunions publiques
- Création et diffusion d'une vidéo de présentation du projet
- Créations et diffusion de documents de communication dédié : flyer redevance incitative particulier, flyer redevance incitative « professionnels ». Disponible en mairie, aux accueils de la collectivité et sous format pdf sur le site de CMC.
- Envoi de courriers informatifs à l'ensemble des usagers du service en décembre 2022.



Tout savoir sur la Redevance Incitative

[Vidéo : Cap sur la redevance incitative - Youtube](#)



[Exemple affiche réunion publique](#)



[Flyer triptique sur l'arrivé de la redevance incitative](#)



ANNEXE

2022	Tonnages	Ratios (kg/hab)	Evolution par rapport 2021
OMR	3392	123	-3%
Verre	1429	52	-3%
Emballages	1059	38	1%
JRM	453	16	-2%
<i>Encombrants</i>	2848	103	-15%
<i>Végétaux</i>	4290	155	-7%
<i>Gravats</i>	2679	97	-2%
<i>Bois</i>	712	26	30%
<i>Cartons</i>	350	13	3%
<i>Ferrailles</i>	371	13	-8%
<i>DEEE</i>	319	12	-3%
<i>DDS</i>	157	6	17%